

L'an deux mil quinze, le 16 octobre à 18h
le Conseil de la Communauté de communes dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la salle des fêtes de Vignoux/Barangeon
Date de convocation du conseil : 12 octobre 2015

Présents : MM.

Nombre de conseillers	PREVOST, THOREAU, THIZEAU	Nançay
	RUEGGER, BAYARD, JENNEAU, CASSARD	Neuvy/Barangeon
	HARKET, MANIN, LOUAISIL	Vouzeron
	RADONIC, FRACHON	Saint Laurent
	BULTEAU, DELAS, PREVOT, BUDIN, PERNOLLET, TORCHY, BREUIL, BARDIN	Vignoux/B
En exercice : 25		
Présents : 20		
Votants : 25		

Pouvoirs de M. GODARD à Mme FRACHON – De M. BEDIN à M. RUEGGER – De M BICHEREAU à M PREVOST – Mme LECOMTE à M BAYARD – Mme BEAUJOUAN à M BULTEAU

Secrétaire de séance : Corinne TORCHY

La Présidente demande s'il y a des remarques sur le compte rendu du 15 septembre. Aucune remarque.

ADMINISTRATIF

N°6115 - Attribution marchés pour la réhabilitation de la Maison de l'Eau

La Présidente Madame Jenneau fait part au conseil communautaire des propositions d'attribution de la Commission MAPA concernant le marché de la réhabilitation de la Maison de l'Eau et de la mise aux normes du siège de la CC.

Elle précise que la commission MAPA s'est réunie une première fois le 28 septembre afin de procéder à l'ouverture des offres et une deuxième fois le 12 octobre pour l'attribution après analyse par le maître d'œuvre.

Tableau des offres retenues

n° lot	Nature de l'investissement	Entreprises retenues	Tranche Ferme	Tranche conditionnelle	Montant Total € HT
1	Démolition / Gros œuvre	SAS ECB	58 109.00	17 262.00	75 371.00
2	Charpente – Couverture – ITE - Bardage	Entreprise ELVIN	17 701.80	Sans objet	17 701.80
3	Menuiseries extérieures aluminium - Serrure	SARL ALUMETAL	36 895.00	11 920.00	48 815.00
4	Cloisons – Doublages – Plafonds - Isolation	ETS SIGURET	18 034.57	530.00	18 564.57
5	Menuiseries intérieures	ATELIER MENUISERIE DES FORGES	9 576.08	2 328.31	11 904.39
6	Electricité – courant faible	SARL SEEC	27 507.06	2 856.93	30 363.99
7	Plomberie – Sanitaires – Chauffage -Ventilation	SARL Patrick VILLOIN	32 888.79	5 288.46	38 177.25
8	Carrelage – Faiences	SARL SOTEBA	17 832.03	Sans objet	17 832.03
9	Sols souples	SARL JC VACHER	4 051.50	276.60	4 328.10
10	Peinture	SARL JC VACHER	9 513.25	1 135.50	10 648.75
11	Voirie – Espaces verts	SAS CAZIN	18 246.85	Sans objet	18 246.85
12	Elévateur PMR	SARL ERMHES	22 390.00	Sans objet	22 390.00
13	Agencement - Mobilier	PARTEN&R AGENCEMENTS	19 884.00	Sans objet	19 884.00
14	Décors - Manipulations	DL SYSTEM	23 090.00	Sans objet	23 090.00
15	Graphisme - Illustrations	LABORATOIRE CCCP	12 450.00	Sans objet	12 450.00
16	Signalétiques - Impressions	SAS ALPHA B	14 122.00	Sans objet	14 122.00
17	Rédaction - Traduction	AMANDINE AUROUX	3 000.00	Sans objet	3 000.00
TOTAL EN € HT			345 291.93	41 597.80	386 889.73

Après en avoir délibéré, le conseil communautaire accepte les décisions de la Commission MAPA et valide la totalité du marché y compris la tranche conditionnelle par 22 voix pour et 3 abstentions. Il autorise également la Présidente à signer tous documents liés à ces marchés.

N°6215 - Demande de subvention au Conseil Régional du Centre Val de Loire dans le cadre du contrat régional de solidarité territoriale du Pays Sancerre Sologne 2015-2020 pour l'aménagement et la scénographie de la Maison de l'Eau à Neuvy sur Barangeon

La Présidente explique que l'opération d'aménagement et de scénographie de la Maison de l'Eau comprend :

- La réorganisation du musée avec l'aménagement d'un espace accueil-billetterie-boutique, d'une salle d'exposition temporaire et d'un espace d'exposition permanente,
- La création d'une nouvelle scénographie ludique et expérimentale,
- La mise en accessibilité du bâtiment,
- L'amélioration de la performance énergétique du musée,
- La création de sanitaires,
- L'aménagement des abords (agrandissement du parking VL, création d'une aire d'accueil des vélos, d'une aire de pique-nique et d'un espace détente),
- L'acquisition de mobilier.

Après consultations des entreprises, le montant total de l'opération décrite ci-dessus est de **349 997,89 € HT**.

Le détail du montant des travaux est le suivant :

N°lot	Nature de l'investissement	Montant € HT
1	Gros œuvre - démolitions	58 109,00
2	Charpente – couverture – ITE - Bardage	17 701,80
3	Menuiseries extérieures aluminium - Serrurerie	36 895,00
4	Cloisons doublages plafonds isolation	18 034,57
5	Menuiseries intérieures	9 576,08
6	Electricité – Courant faible	27 507,06
7	Plomberie sanitaires chauffage ventilation	32 888,79
8	Carrelage – Faïence	17 832,03
9	Sols souples	4 051,50
10	Peinture	9 513,25
11	Voirie espaces verts	18 246,85
12	Elévateur PMR	22 390,00
13	Agencement – Mobilier	19 884,00
14	Décors – Manipulations	23 090,00
15	Graphisme – Illustrations	12 450,00
16	Signalétique – Impression	14 122,00
17	Rédaction – Traduction	3 000,00
Hors marché	Acquisition de mobilier (bancs pour la salle d'exposition temporaire modulable en salle de visionnage, espaces détente intérieur et extérieur, renouvellement de l'aire de pique-nique)	4 705,96
TOTAL EN € HT		349 997,89

Après en avoir délibéré, **par 24 voix pour et 1 abstention**, le Conseil communautaire adopte le projet ci-dessus et arrête les modalités de financement détaillées sollicitant l'aide de la Région via la contrat régional de solidarité territoriale du Pays Sancerre Sologne 2015-2020 par le plan de financement suivant :

SOURCES	MONTANT SUBVENTIONS EN € HT	TAUX DE FINANCEMENT	ETAT D'AVANCEMENT
Autofinancement	69 999,58 €	20,00 %	
Région – Contrat de Pays Sancerre Sologne 2015-2020	87 499,47 €	25,00 %	<i>En cours</i>
Conseil Départemental du Cher	112 875,93 €	32,25 %	<i>En cours</i>
Etat – DETR Extension, rénovation d'équipement touristique	77 034,63 €	22,01 %	<i>Accordée</i>
Enveloppe parlementaire	2 588,28 €	0,74 %	<i>En cours</i>
COUT TOTAL DE L'OPERATION HT	349 997,89 €	100 %	

N°6315 - Demande de subvention au Conseil Départemental du Cher pour le projet de réhabilitation de la Maison de l'Eau et du siège de la Communauté de Communes des Villages de la Forêt à Neuvy sur Barangeon

La Présidente explique que le projet de réhabilitation de la Maison de l'Eau et du siège de la Communauté de Communes est une opération globale qui comprend :

- La réorganisation du musée avec l'aménagement d'un espace accueil-billetterie-boutique, d'une salle d'exposition temporaire et d'un espace d'exposition permanente,
- La création d'une nouvelle scénographie ludique et expérimentale,
- La mise en accessibilité des bâtiments musée et siège,
- L'amélioration de la performance énergétique,
- La création de sanitaires,
- L'aménagement des abords (agrandissement du parking VL, création d'une aire d'accueil des vélos, d'une aire de pique-nique et d'un espace détente),
- La mise aux normes des bâtiments et des locaux techniques (incendie, électricité, chaufferie, hygiène...).

Après consultations des entreprises, le montant total de l'opération décrite ci-dessus est de **386 889,73 € HT**.

Le détail du montant des travaux est le suivant :

N° lot	Nature de l'investissement	Montant € HT
1	Gros œuvre - démolitions	75 371,00
2	Charpente – couverture – ITE - Bardage	17 701,80
3	Menuiseries extérieures aluminium - Serrurerie	48 815,00
4	Cloisons doublages plafonds isolation	18 564,57
5	Menuiseries intérieures	11 904,39
6	Electricité – Courant faible	30 363,99
7	Plomberie sanitaires chauffage ventilation	38 177,25
8	Carrelage – Faïence	17 832,03
9	Sols souples	4 328,10
10	Peinture	10 648,75
11	Voirie espaces verts	18 246,85
12	Elévateur PMR	22 390,00
13	Agencement – Mobilier	19 884,00
14	Décors – Manipulations	23 090,00
15	Graphisme – Illustrations	12 450,00
16	Signalétique – Impression	14 122,00
17	Rédaction – Traduction	3 000,00
TOTAL EN € HT		386 889,73

Après en avoir délibéré, **par 24 voix pour et 1 abstention**, le, le Conseil communautaire adopte le projet ci-dessus et arrête les modalités de financement détaillées sollicitant l'aide du Conseil Départemental du Cher par le plan de financement suivant :

SOURCES	MONTANT SUBVENTIONS EN € HT	TAUX DE FINANCEMENT	ETAT D'AVANCEMENT
Autofinancement	77 377,95 €	20,00 %	
Conseil Départemental du Cher	135 481,91 €	35,02 %	<i>En cours</i>
Région – Contrat de Pays Sancerre Sologne 2015-2020	96 995,24 €	25,07 %	<i>En cours</i>
Etat – DETR Extension, rénovation d'équipement touristique	77 034,63 €	19,91 %	<i>Accordée</i>
COUT TOTAL DE L'OPERATION HT	386 889,73 €	100 %	

N°6415 - Demande de subvention au Conseil Régional du Centre Val de Loire dans le cadre du contrat régional de solidarité territoriale du Pays Sancerre Sologne 2015-2020 pour les travaux d'accessibilité des locaux de la Communauté de Communes des Villages de la Forêt

La Présidente explique que la Communauté de Communes a développé une opération globale autour de la réhabilitation de la Maison de l'Eau composée de :

- L'aménagement et de la scénographie de la Maison de l'Eau,
- la réhabilitation du siège de la Communauté de Communes.

La réhabilitation du siège prend en compte sa mise en accessibilité soit :

- La création d'une rampe d'accès et l'aménagement du perron,
- La création d'un sas d'entrée,
- L'aménagement d'une banque d'accueil,
- La mise aux normes des sanitaires.

Après consultations des entreprises, le montant total des travaux d'accessibilité des locaux de la Communauté de Communes est de **26 680,64 € HT**.

Le détail du montant de chaque lot est le suivant :

N °lot	Nature de l'investissement	Montant € HT
1	Gros-œuvre - Démolitions	12 184,00
3	Menuiseries extérieures aluminium - Serrurerie	8 948,00
4	Cloisons Doublages Plafonds Isolation	190,00
5	Menuiseries intérieures	1 632,11
6	Electricité – Courant faible	907,09
7	Plomberie sanitaires chauffage ventilation	1 771,84
9	Sols souples	276,60
10	Peinture	771,00
TOTAL EN € HT		26 680,64

Après en avoir délibéré, **par 24 voix pour et 1 abstention**, le Conseil communautaire adopte le projet ci-dessus et arrête les modalités de financement détaillées sollicitant l'aide de la Région via le contrat régional de solidarité du Pays Sancerre Sologne 2015-2020 par le plan de financement suivant :

SOURCES	MONTANT ESTIME EN € HT	TAUX DE FINANCEMENT	ETAT D'AVANCEMENT
Autofinancement	5 336,13	20 %	
Région – Contrat de Pays Sancerre Sologne 2015-2020	10 672,26	40 %	En cours
Etat – DETR – 21 Travaux de mise en accessibilité + 81 Rénovation du siège de la CC	10 672,26	40 %	En cours
COUT TOTAL DE L'OPERATION HT	26 680,64 €	100 %	

N°6515 - Demande de subvention à l'Etat au titre de la DETR pour les travaux de réhabilitation des locaux de la Communauté de Communes des Villages de la Forêt

La Présidente explique que la Communauté de Communes a développé une opération globale autour de la réhabilitation de la Maison de l'Eau composée de :

- L'aménagement et de la scénographie de la Maison de l'Eau,
- la réhabilitation du siège de la Communauté de Communes.

La réhabilitation du siège prend en compte sa mise en accessibilité soit :

- La mise en accessibilité (création d'une rampe d'accès et d'un sas d'entrée, aménagement d'une banque d'accueil, mise aux normes des sanitaires),
- La mise aux normes des bâtiments et des locaux techniques (incendie, électricité, chaufferie, hygiène...).

Après consultations des entreprises, le montant total des travaux de réhabilitation des locaux de la Communauté de Communes est de **41 597,80 € HT**.

Le détail du montant de chaque lot est le suivant :

N°lot	Nature de l'investissement	Montant € HT
1	Gros-œuvre - Démolitions	17 262,00
3	Menuiseries extérieures aluminium - Serrurerie	11 920,00
4	Cloisons Doublages Plafonds Isolation	530,00
5	Menuiseries intérieures	2 328,31
6	Electricité – Courant faible	2 856,93
7	Plomberie sanitaires chauffage ventilation	5 288,46
9	Sols souples	276,60
10	Peinture	1 135,50
TOTAL EN € HT		41 597,80

Après en avoir délibéré, **par 23 voix pour et 1 abstention**, le Conseil communautaire adopte le projet ci-dessus et arrête les modalités de financement détaillées sollicitant l'aide de l'Etat au titre de la DETR par le plan de financement suivant :

SOURCES	MONTANT ESTIME EN € HT	TAUX DE FINANCEMENT	ETAT D'AVANCEMENT
Autofinancement	8 319,56	20,00 %	
Etat – DETR – 21 Travaux de mise en accessibilité + 81 Rénovation du siège de la CC	16 639,12	40,00 %	En cours
Région – Contrat de Pays Sancerre Sologne 2015-2020	10 672,26	25,66 %	En cours
Département	5 966,86	14,34 %	En cours
COUT TOTAL DE L'OPERATION HT	41 597,80 €	100 %	

ENVIRONNEMENT

N°6615 - Contrat d'Avenir

La Présidente explique qu'afin de pourvoir aux nécessités des services Environnement et Technique, il est nécessaire de reprendre un agent.

Elle propose de recruter un agent en contrat d'avenir pour une durée déterminée d'un an renouvelable

de deux fois soit 3 ans

Le conseil, après en avoir délibéré, accepte à l'unanimité la proposition ci-dessus et autorise la Présidente à signer tous documents concernant cette décision.

Affiché le 20 octobre 2015